Service canadien de la faune

La faune de l'arrière-pays

Le Goéland à bec cerclé

Environnement Canada | Environment Canada

Service canadien de la faune | Canadian Wildlife Service

Un membre de la famille Conservation et Protection

De tout temps, les goélands ont exercé un attrait particulier à cause de leur agilité à voler et de leur comportement familier. On n'imagine pas le bord de l'océan et des lacs sans la présence de ces oiseaux qui, faisant fi du vent, voltigent au-dessus des flots à la recherche de poissons ou qui guettent par dizaines, près des quais ou dans le sillage des bateaux, les restes de poissons rejetés par les pêcheurs. Au cours des 50 dernières années, d'autres scènes tout aussi familières se sont ajoutées aux précédentes, et ces oiseaux, de plus en plus nombreux et familiers, sont devenus les témoins ailés de nos activités quotidiennes tant à la ville qu'à la campagne.

Cette évolution n'a touché que quelques-unes des 18 espèces de goélands et de mouettes qui se reproduisent sur le territoire canadien. Le Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* est l'une d'entre elles. C'est pourquoi ce dernier est rapidement devenu au fil des ans l'espèce la plus connue de la majorité des Canadiens.

Expansion de l'aire de répartition

Au début du XXe siècle, la répartition du Goéland à bec cerclé présentait une aire disjointe principalement centrée sur la région des Prairies, avec une extension vers les Grands Lacs. À l'est de cette région, son aire de nidification se limitait à de petites colonies isolées, situées sur le rivage oriental de la baie James, ainsi que sur la Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent et au Labrador.

Aujourd'hui, l'aire de nidification du Goéland à bec cerclé couvre l'ensemble des provinces canadiennes (voir la carte). Ce changement a été progressif, mais rapide. En effet, après avoir colonisé les rives des lacs Ontario et Érié durant les années 30, l'espèce a progressé le long du fleuve Saint-Laurent, établissant une première colonie dans la région de Montréal en 1953. Plus tard, les provinces Maritimes connurent tour à tour la même invasion : le nord du Nouveau-Brunswick (vers 1965), Terre-Neuve (au début des années 1970) et l'Île-du-Prince-Édouard (en 1974). En Colombie-Britannique, l'espèce niche par endroits et ne montre pas de tendance expansionniste comme dans les régions de l'Est.

Aire de répartition du Goéland à bec cerclé

Aire de nidification

Aire d'hivernage

Aires de nidification et d'hivernage

Depuis quelques années, on observe, notamment en Ontario et au Québec, l'établissement de nouvelles colonies à l'intérieur des terres. Si la tendance se poursuit, la carte de l'aire de nidification subira d'autres changements majeurs.

La carte de l'aire d'hivernage connaît également des modifications. La plupart des Goélands à bec cerclé hivernent en effet aux États-Unis, et non seulement le long des côtes, mais de plus en plus à l'intérieur des terres.

Traits distinctifs

L'adulte mesure entre 40 et 50 cm de longueur, et l'envergure de ses ailes est d'environ 100 cm. Son poids est approximativement de 475 g. Son plumage est entièrement blanc, à l'exception du dessus des ailes (manteau), qui est de couleur grise, et de quelques rémiges dont l'extrémité est noire, tachetée de blanc. La coloration des pattes est jaune verdâtre. Le bec jaune porte près de l'extrémité un anneau noir. Contrairement à bien d'autres espèces de goélands, le Goéland à bec cerclé n'a pas de point rouge sur la mandibule du bec.

Il peut se confondre avec le Goéland argenté, mais celui-ci, beaucoup plus gros, a les pattes de couleur rose chair et un point rouge au bec. Dans l'Ouest canadien, le Goéland cendré a le bec d'un jaune verdâtre uniforme et est de taille légèrement plus petite. Le Goéland de Californie présente souvent une zone noire sur la mandibule, mais la présence d'un point rouge à cet endroit permet de le distinguer du Goéland à bec cerclé.

Le mâle et la femelle ont le même plumage, mais, comme chez bien d'autres espèces de goélands, la femelle est légèrement plus petite. Le plumage d'hiver diffère peu du plumage nuptial, la principale différence étant que la tête et le cou sont ponctués de points brunâtres.

Le plumage des jeunes goélands est beaucoup plus variable, car il se modifie à chaque mue. La coloration brune domine, mais, à chaque saison, les oiseaux perdent un peu plus de cette couleur, pour acquérir, à l'âge de trois ans, leur plumage définitif blanc et gris.

Vie en colonies

Le grégarisme du Goéland à bec cerclé l'incite à former d'importantes colonies de plusieurs milliers, voire de plusieurs dizaines de milliers de couples. Une fois installé, il se montre très fidèle et très tenace à sa colonie : il est difficile de l'en extirper. Dans les colonies importantes, le taux d'occupation du territoire est très élevé, atteignant parfois jusqu'à 1,5 nid au mètre carré.

Pour établir leur colonie, les goélands choisissent des endroits qui leur assurent une certaine protection contre les prédateurs. Selon les disponibilités, une île, une presqu'île, une jetée ou la cour d'une usine représentent des sites de prédilection, d'autant plus attrayants qu'ils sont situés à proximité de sources de nourriture. La nature du sol semble peu importante pour le Goéland à bec cerclé, qui privilégie toutefois les sites dénudés, sans arbres ni arbustes.

Il est fréquent de voir d'autres espèces nicher en compagnie du Goéland à bec cerclé. Selon la

région, il pourra s'agir du Pélican blanc, du Goéland de Californie, du Cormoran à aigrettes, des Sternes pierregarin et caspienne et des Goélands à manteau noir et argenté. Sur certaines îles du Saint-Laurent, on a observé une densité plus forte de Canards pilets et colverts à l'intérieur des colonies. On croit qu'ils profitent ainsi d'une meilleure protection contre les prédateurs. Dans bien des cas, les contraintes de cohabitation ont pour effet de retarder la nidification et de diminuer le succès de reproduction des autres espèces, comme c'est le cas pour la Sterne pierregarin dans la région des Grands Lacs.

Le Goéland à bec cerclé a peu d'ennemis naturels. Cependant, le renard, le coyote, la mouffette, le raton laveur ou les animaux domestiques dévorent parfois des oeufs, des jeunes et même des adultes. L'être humain, par ses visites incongrues dans les colonies, provoque une mortalité accrue des jeunes et, si elles sont répétées, un abandon de la colonie.

Reproduction

Dans les régions des Grands Lacs et du Saint-Laurent, le retour des oiseaux aux colonies s'effectue à la mi-février ou au début de mars. Dans les Prairies, les premiers migrateurs font leur apparition à la fin de mars ou au début d'avril.

Les semaines suivantes seront consacrées aux différentes étapes de la reproduction : délimitation du territoire, pariade nuptiale, copulation et construction du nid. Pendant toute cette période, une alimentation abondante et de qualité est essentielle, en particulier pour la femelle.

Le nid est constitué de végétaux, de plumes et parfois d'objets divers, comme des résidus de plastique. La ponte débute dès le mois d'avril en Ontario et au Québec et au début de mai dans les Prairies. Généralement au nombre de trois, les oeufs de forme ovale sont chamois, tachetés de brun verdâtre; il existe toutefois des variations importantes. Des oeufs teintés de bleu ou de vert ne sont pas rares, même à l'intérieur d'une même ponte. La femelle pond un oeuf par période de un à trois jours et commence l'incubation dès qu'elle a pondu le premier oeuf. La femelle et le mâle se partageront la tâche pendant les 27 ou 28 jours que durera l'incubation.

À l'éclosion, les poussins pèsent une quarantaine de grammes. Au cours des premiers jours, ils quittent à peine le nid. C'est à l'âge de quatre ou cinq jours que les jeunes commencent à explorer les environs immédiats du nid. S'ils s'éloignent trop, les voisins ne manqueront pas de les attaquer. Durant la première semaine, la mortalité des poussins est donc élevée.

L'alimentation des jeunes est sans aucun doute l'aspect le plus déterminant de la reproduction. Selon la région et l'emplacement des colonies, le régime alimentaire variera en fonction de la disponibilité et de l'abondance de la nourriture, qui est composée de poissons, lombrics, insectes, petits mammifères et déchets de toute nature. Dans certaines colonies situées près des agglomérations, les déchets peuvent composer jusqu'à 40 % de la nourriture apportée à la colonie.

Les jeunes acquièrent leur indépendance dès l'âge où ils sont capables d'un vol soutenu, soit à environ 35 jours. La désertion de la colonie se fait entre la mi-juillet et la mi-août, selon la région.

Dispersion après la reproduction

C'est à l'époque de la dispersion des oiseaux que le Goéland à bec cerclé est le plus fréquemment aperçu. Les jeunes et les adultes se regroupent alors pour vaquer à leurs différentes activités quotidiennes. L'importance grandissante des colonies à proximité des régions urbaines incite un nombre de plus en plus grand d'oiseaux à quêter leur nourriture au voisinage des restaurants, des aires de pique-nique, sur les terrains de golf, dans les parcs, près des quais et sur les plages. Au cours des mois précédant la migration, les activités des oiseaux alternent entre la quête alimentaire et le repos. Au crépuscule, ils se rassemblent en grand nombre pour passer la nuit dans un endroit qui leur offre protection et tranquillité. Ils se dirigent vers ces sites par petits groupes de deux à cinq oiseaux formant un « V », comme les oies durant leur migration.

Les mouvements liés aux migrations ont lieu dès les mois de septembre et d'octobre, mais ils demeurent imperceptibles aux yeux de la plupart des gens. C'est lorsque les étendues d'eau commencent à geler et à se couvrir de neige que les départs se font plus nombreux. Une faible proportion d'oiseaux, cependant, hivernent au Canada, notamment dans les secteurs libres de glace des lacs Ontario et Érié.

Explosion démographique

Dans tout le Canada, on signale des explosions démographiques spectaculaires. Dans la région des Grands Lacs, par exemple, la population des Goélands à bec cerclé est passée de 3 000 couples en 1930 à plus de 700 000 en 1990. Partout où la nourriture est abondante, la population s'accroît.

Au début du siècle pourtant, le Goéland à bec cerclé est passé proche de l'extinction du fait d'une exploitation commerciale abusive de ses oeufs, de sa chair et de ses plumes. C'est une des raisons pour lesquelles fut conclue, en 1916, entre le Canada et les États-Unis, la Convention concernant les oiseaux migrateurs, qui eut, entre autres, pour effet d'interdire son exploitation sous toutes ses formes.

L'entrée en vigueur de cette entente, combinée au fait que le taux de survie du Goéland à bec cerclé est élevé, qu'il peut vivre jusqu'à 12–15 ans et qu'il est en âge de se reproduire dès sa troisième année, a contribué à une forte et rapide recrudescence de sa population. Les explosions démographiques observées aujourd'hui sont en outre attribuables à sa facilité d'adaptation à de nouveaux sites de nidification, à son aptitude à faire flèche de tout bois pour se nourrir et à la quasi-absence de prédateurs.

Problèmes causés par l'explosion démographique

Même si le Goéland à bec cerclé joue un rôle d'éboueur utile dans la nature, en nettoyant les rives des cours d'eau, les décharges et les zones publiques des déchets organiques qui s'y trouvent, l'accroissement rapide de sa population n'est pas sans créer des difficultés. Dans les décharges, les parcs publics et les zones de pisciculture, leur

présence est la cause de problèmes d'insalubrité et de pertes économiques. Certains agriculteurs dénoncent aussi leur attroupement durant la saison des labours ou des foins, les accusant de réduire la quantité de lombrics ou d'augmenter les risques de maladies pour leur bétail.

Chaque année, les activités des goélands donnent lieu à des plaintes de plus en plus diverses. Certaines activités, il est vrai, ont de quoi susciter un certain étonnement. Ainsi en Ontario, on les a vus nicher sur les toits des édifices. Ils consomment aussi beaucoup de petits fruits tels que cerises, fraises et bleuets. Près des casse-croûte en plein air, ils peuvent être si nombreux à guetter l'occasion de saisir de la nourriture que certaines personnes se sentent harcelées. Comme ils utilisent les plages publiques comme sites de repos et d'alimentation, plusieurs estiment que les bactéries contenues dans leurs fientes nuisent à la qualité de l'eau, donc à la santé publique.

C'est toutefois dans les zones aéroportuaires que le problème est le plus aigu, car les attroupements de goélands représentent un réel danger pour le trafic aérien. Au Canada, on enregistre annuellement des dizaines de collisions avec des goélands. Dans la majorité des cas, ces collisions ne causent pas de pertes humaines, mais elles entraînent des coûts économiques élevés. Pour éliminer ces risques, on utilise diverses techniques d'effarouchement, mais on est parfois contraint de les abattre. Aux aéroports de Toronto et de Dorval, on a ainsi recours pour les effaroucher à certaines espèces, comme l'Autour des palombes et le Faucon pèlerin.

Le Service canadien de la faune poursuit ses recherches sur le Goéland à bec cerclé en vue de déterminer les mécanismes régisant sa démographie. Au cours des ans, il a mis au point, en collaboration avec d'autres organismes, diverses techniques d'effarouchement qui atténuent les conflits causés par sa présence. Dans certains cas, on a mis en oeuvre des programmes de répression pour freiner la croissance des populations et rétablir ainsi un équilibre.

Mesures à prendre

La prolifération des Goélands à bec cerclé résulte en grande partie d'une modification de l'habitat et d'un accès facile aux déchets. Pour contrer leur prolifération dans les régions urbaines, des mesures concrètes devront être prises par les municipalités et par chaque citoyen.

Sachant que l'accroissement rapide de cette population est en partie attribuable à une mauvaise gestion des déchets et sachant que le fait de nourrir ces oiseaux les incite à compter sur cette source pour s'alimenter, chacun de nous a un rôle à jouer pour corriger la situation. Chacun doit s'abstenir de les nourrir, déposer ses déchets dans des poubelles fermées et ne sortir les sacs à ordures que le matin de la collecte. Ces habitudes sont faciles à acquérir et elles contribuent en outre à protéger l'environnement.

Le rétablissement et l'essor démographique du Goéland à bec cerclé représentent un exemple remarquable d'adaptabilité des oiseaux. Durant les années à venir, il faudra donc faire preuve de civisme et de prudence pour chercher à réduire le plus possible les sources de conflit actuelles entre nos activités et celles de cet oiseau.

Ouvrages à consulter

Delaunois, A. 1990. Les oiseaux de chez nous. 2e éd. rev. et corr. Éd. Héritage inc. Saint-Lambert (Qué.). Pp. 74 et 75.

Godfrey, W.E. 1989. Les oiseaux du Canada. Éd. rév. Éd. Broquet, en collab. avec le Musée national des sciences naturelles. La Prairie (Qué.).

Ryder, J.P. 1993. Ring-billed Gull. *Dans* The Birds of North America, N° 33 (A. Poole, P. Stettenheim et F. Gill, réd.). Philadelphie : The Academy of Natural Sciences; Washington (DC); The American Ornithologists' Union.

Le Service canadien de la faune

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada s'occupe des questions de compétence fédérale touchant la faune.

Pour de plus amples renseignements sur le Service canadien de la faune ou ses publications, veuillez écrire à :

Publications
Service canadien de la faune
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3
(819) 997-1095

CHOIX ENVIRONNEMENTAL · ENVIRONMENTAL CHOICE · M

Plus de 50 p. 100 de papier recyclé dont 10 p. 100 de fibres post-consommation.

M – Marque officielle d'Environnement Canada

Canada

Écocivisme
Environmental Citizenship

Le Programme d'écocivisme vise à aider les Canadiens et les Canadiennes à prendre conscience de leurs responsabilités en matière de protection de l'environnement et à prendre des mesures concrètes.

Also available in English under the title *Ring-billed Gull*

Publié en vertu de l'autorisation du ministre de l'Environnement

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1979, 1993

N° de catalogue CW69-4/68-1993F
ISBN 0-662-98181-2
Texte : Pierre Brousseau
Photo : Pierre Brousseau